



Volontariat Territorial en Administration CdC Marche Occitane – Val d’Anglin

Chargé de mission Urbanisme et Aménagement du territoire (H/F)

DESCRIPTION DE LA MISSION

Le(la) chargé(e) de mission, en collaboration avec la Vice-Présidente en charge de l’aménagement de l’espace communautaire et du PLUi et sous la responsabilité du Directeur Général des Services, sera prioritairement chargé(e) d’élaborer le PLUi (Plan Local d’Urbanisme intercommunal) de la Communauté de Communes Marche Occitane - Val d’Anglin (CdC MOVA).

Cette mission positionnera naturellement l’agent comme référent en aménagement du territoire pour la CdC MOVA, dans le cadre de l’élaboration du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) du territoire de la Brenne. Il lui sera également attribué, dans un second temps, le pilotage des missions de la CdC sur les champs de l’habitat et du logement.

FONCTIONS

Urbanisme - PLUi :

- Organisation et animation des réunions dans le cadre de l’élaboration du PLUi.
- Assurer le suivi du marché et de la mission PLUi, menée par le bureau d’études accompagnant la CdC MOVA.
- Développer un lien de confiance entre la CdC MOVA et les communes, ainsi qu’avec les partenaires associés : DDT, Chambre d’Agriculture, Parc Naturel Régional de la Brenne (PNR), Syndicat du SCOT, CCI, Agence nationale de cohésion des Territoires (ANCT), etc.
- Recueillir l’ensemble des données nécessaires à l’élaboration.
- Participer à toutes les étapes de l’élaboration du PLUi : contenu et respect de la procédure.
- Contribuer à la préparation des instances de gouvernance.
- Participer à la mise en œuvre de la communication et de la concertation.
- Organiser et respecter le planning de chaque procédure.
- Préparer les réunions techniques et politiques, garantir l’interface avec les services communaux.

Aménagement du territoire, habitat logement :

- Collaborer avec les communes pour le suivi de leurs politiques d’aménagement du territoire, en particulier la lutte contre la vacance des logements et des bâtiments communaux.
- Participer à la mise en œuvre du projet de territoire de la CdC MOVA, notamment sur son ouverture à la société civile (questionnaire habitants, organisation d’ateliers de concertation...)
- Participer et conseiller les élus dans la construction de leurs projets structurants, en mobilisant les ressources de l’ANCT et autres dispositifs publics d’accompagnement (aides du Plan de relance, CRST) et en veillant à leur inscription dans le CRTE.
- Participer aux échanges relatifs à l’Opération Programmée d’Amélioration de l’Habitat (OPAH), pour le compte des communes de la CdC, avec les partenaires associés.

COMPETENCES REQUISES

Savoirs :

- Connaissances approfondies de l'urbanisme, des documents et de leurs procédures d'élaboration (PLUi). La connaissance du code de l'environnement, de la gestion du foncier et des dispositifs d'aide à l'habitat seraient un plus.
- Connaissance des collectivités, de l'environnement institutionnel et des acteurs du territoire.
- Sensibilité architecturale, paysagère et environnementale.
- Connaissance du monde rural.

Savoir-faire :

- Maîtrise de la conduite de projets et du partage de l'information.
- Animation, capacité à mobiliser et fédérer, sens de la négociation.
- Maîtrise de l'analyse d'études et de plans.
- Maîtrise des logiciels de bureautique.
- Maîtrise des SIG et bases de données.
- Qualité rédactionnelles, d'analyses et de synthèse, capacité à travailler en transversalité.

Savoir-être :

- Force de proposition, esprit d'initiative et esprit critique.
- Aptitude à l'écoute, la concertation, la communication.
- Aptitude à rendre compte.
- Qualités relationnelles, fonctionnement en équipe.
- Autonomie, rigueur.

CONDITIONS DU POSTE

Echanges réguliers avec les élus, les personnes publiques associées, les partenaires locaux et acteurs du territoire.

Disponibilité : réunions possibles en soirée.

Déplacements réguliers sur le territoire, permis B exigé.

ACCOMPAGNEMENT DE LA COLLECTIVITE :

Le(a) chargé(e) de mission sera accueilli(e) au sein de la Communauté de Communes Marche Occitane – Val d'Anglin.

Le matériel informatique nécessaire sera mis à sa disposition ainsi qu'un véhicule de service.

CONTACTS AU SEIN DE LA COLLECTIVITE :

- Madame Marie-Laure FRISCH, 7ème Vice-Présidente, en charge de l'aménagement de l'espace communautaire et du PLUi ☎ 06.37.39.21.68
- Monsieur Bertrand REYDELLET, Directeur général des services de la CdC MOVA ☎ 06.02.57.46.87 contact@cdcmova.fr

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Date limite de candidature : 30 janvier 2022

Date de début possible de la mission : dès que possible

Lieu d'exercice de la mission : territoire de la CdC Marche Occitane – Val d'Anglin, 15 Rue Roland Meignien 36370 PRISSAC. Déménagement prévu sur la commune de Lignac en 2022.

Durée de la mission (entre 12 et 18 mois). A l'issue du VTA, selon l'avancée, il pourra être envisagé de prolonger le VTA par un contrat territorial classique.

Grille salariale : selon le profil